

## GRILLE TARIFAIRE RNF

Applicable à compter du 1er janvier 2024

*validée en Conseil d'Administration du 26/11/2021*

Niveaux*	TARIF MEMBRE	TARIF PUBLIC
Journée expert/formateur Niveau 2	560 €	690 €
Journée expert/formateur Niveau 1	510 €	630 €
Journée appui technique	350 €	430 €

*Les montants sont nets de taxes, l'association n'étant pas soumise à la TVA*

*(décision de la direction générale des impôts de Côte d'Or du 22 janvier 2009 au titre des articles 200 et 238 bis du Code général des impôts)*

**Ces tarifs incluent les frais annexes : fonction-support et frais généraux**

*\* l'expert de niveau 2 correspond à un niveau d'expertise avec une maîtrise dans son domaine d'intervention.*

*Il dispose d'une ancienneté et d'une expérience dans les savoirs et savoir-faire techniques de son domaine d'intervention de plus de 5 années entières. Si cet expert intervient en tant que formateur, il dispose d'une formation de formateur qu'il a pu mettre en pratique sur au moins deux années complètes*

*\* l'expert de niveau 1 correspond à un niveau d'expertise avec une maîtrise dans son domaine d'intervention.*

*Il dispose d'une ancienneté et d'une expérience dans les savoirs et savoir-faire techniques de son domaine d'intervention de moins de 5 années entières. Si cet expert intervient en tant que formateur, il dispose d'une formation de formateur qu'il a pu mettre en pratique sur moins de deux années complètes*